

doc  
CA1  
EA  
61C15  
FRE

b1603620 M

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# LE CANADA

et

# l'OCDE

**Ministère des Affaires étrangères**  
OTTAWA

## *Le Canada et l'OCDE*

(Reproduit du bulletin mensuel *Affaires Extérieures*, décembre 1961)

LE CONSEIL ministériel de l'OCDE a tenu sa première session les 16 et 17 novembre 1961, sous la présidence de M. Donald M. Fleming, ministre des Finances du Canada. Il est bon sans doute de revoir les événements qui ont abouti à l'établissement de cette nouvelle organisation internationale, et de définir ses objectifs et ses futurs travaux.

C'est le 30 septembre 1961 que l'Organisation de coopération et de développement économiques a vu officiellement le jour, prenant la relève de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) qui avait 13 ans d'existence. Le titre de la nouvelle association souligne le fait que les deux seuls membres non européens, les États-Unis et le Canada, membres associés de l'OECE depuis 1950, seront désormais membres à part entière de l'OCDE. Cela reflète l'évolution de la situation économique mondiale depuis le 16 avril 1948, date de fondation de l'OECE à qui avait été confié le soin de mettre en œuvre le Plan Marshall et de reconstruire par un effort concerté l'économie européenne, bouleversée par la

seconde guerre mondiale.

En 1960, les États de l'Europe occidentale membres de l'OECE et leurs associés, le Canada et les États-Unis, avaient abordé la deuxième phase de la reconstruction de leurs structures économiques. L'économie de l'Europe avait à cette époque retrouvé son équilibre, et la plupart des pays européens avaient réalisé la convertibilité extérieure de leurs monnaies. Par la libération des échanges et des paiements, et la mise en œuvre rapide de programmes technologiques, des liens nouveaux s'étaient créés entre les économies nationales. Il fallait désormais élargir sans retard les bases de la coopération internationale. L'urgence de cette entreprise ressortait clairement de l'allocution prononcée en juin 1961 à Paris, par le président Kennedy:

Au cours des 15 dernières années, tous les rapports des puissances mondiales ont évolué et notre politique doit tenir compte de ces changements. Voyons d'abord l'Europe. Au cours des années quarante, l'Europe a connu de terribles destructions; sa capacité de production a été anéantie; elle a été accablée par une guerre affreuse et une inflation effrénée. A l'époque, seuls les optimistes incurables se seraient risqués à prédire l'incroyable renouveau dont jouit l'Europe occidentale. Ses habitants sont pleins d'énergie et de confiance. Son taux de croissance économique dépasse les taux des États-Unis et du Canada. Ses déficits en dollars ont été métamorphosés en surplus, dont a souffert la stabilité monétaire des États-Unis.

Voilà donc les facteurs qui ont poussé le Canada et les États-Unis à se joindre à l'effort commun de l'Europe en vue d'une expansion économique constante.



*M. Donald M. Fleming, ministre des Finances du Canada, préside la première réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette réunion a eu lieu à Paris les 16 et 17 novembre cette année. A la gauche de M. Fleming, le secrétaire général de l'OCDE, M. Thorkil Kristensen.*

Mais il faut également tenir compte d'un autre élément grâce auquel l'OCDE a vu rapidement le jour.

Vers la fin des années cinquante, de nouveaux États, anciennes colonies de pays d'Europe, ont accédé à l'indépendance à un rythme accéléré. A la fin de 1960 on comptait trente-cinq nouveaux États, dont la plupart souffraient d'une économie arriérée. En dépit de leur autonomie politique, elles avaient donc besoin de l'aide des pays industrialisés.

Bien que les nations en voie de développement admettent qu'il leur faille compter avant tout sur leurs propres forces, il n'en reste pas moins qu'elles ont besoin de l'aide des pays avancés, pour relever les normes de vie de leurs populations en croissance continue, qui ont droit aux avantages spirituels et culturels dérivant d'un essor économique. Il est donc normal que les membres industrialisés de l'OCDE souhaitent que la nouvelle organisation prenne dans ce domaine des initiatives essentielles.

Dans le courant de 1960, à la suite de réunions d'étude entre les dix-huit pays européens membres de l'OECE, le Canada et les États-Unis, il fut décidé de réorganiser l'OECE pour lui permettre de jouer un nouveau rôle de coordination. Dans la nouvelle appellation, le mot "européen" disparut, et le terme "développement" vint le remplacer. A titre de membres à part entière, le Canada et les États-Unis signèrent eux aussi le nouveau projet de convention à la veille du nouvel An.

## **Objectifs de l'OCDE**

En signant la nouvelle convention, les vingt membres de l'OCDE se sont engagés à adopter un programme qui vise les objectifs suivants:

- a) assurer le plus haut niveau possible de développement économique et d'embauche ainsi qu'une hausse du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, en vue de contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale;
- b) contribuer à une saine expansion économique des pays membres ainsi que des pays non membres en voie de développement économique; et
- c) contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale.

L'OCDE reprendra donc à son compte deux secteurs essentiels des travaux de l'OECE: l'étude des problèmes commerciaux et celle de l'expansion économique mais en y incluant les pays d'Amérique du Nord. En outre l'OCDE se chargera d'une tâche toute nouvelle, celle de l'aide aux pays sous-développés qui ne sont pas parmi ses membres.

## **Première réunion du Conseil ministériel**

Lors de leur première réunion, les 16 et 17 novembre dernier, les membres du Conseil ministériel de l'OCDE ont étudié les moyens d'atteindre ces objectifs et défini le programme à suivre. Ils ont souligné la nécessité d'une réduction des

tarifs douaniers qui entravent l'échange de marchandises et de services et freinent à la fois l'expansion économique et l'élargissement des débouchés. Cette nouvelle politique profitera non seulement aux échanges entre États membres, mais aux rapports économiques entre ceux-ci et le reste de l'univers. Les ministres ont aussi insisté sur l'importance des négociations en cours entre la Communauté économique européenne et les autres nations d'Europe; en effet, les accords auxquels on parviendra sans doute devront protéger les intérêts légitimes des nations non englobées dans la Communauté. Les ministres ont donc exprimé le vœu que l'OCDE soit tenue au courant des progrès des pourparlers.

Les délégués du Canada ont constaté avec satisfaction que leurs collègues du Conseil accordaient beaucoup d'importance à la conjoncture commerciale; en effet, le Canada vient en tête de tous les autres pays quant aux transactions commerciales, si l'on établit les calculs par tête d'habitant. Le Gouvernement canadien estime en outre que dans le domaine commercial l'OCDE doit se consacrer aux questions essentielles, sur le plan mondial, sans empiéter sur les attributions du GATT.

### **Aide au développement**

Les ministres pensent qu'il convient d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité de l'aide offerte aux pays sous-développés; dorénavant il sera procédé à un

examen annuel des politiques d'aide suivies par chaque État membre et par le Japon, membre de la Commission d'aide au développement. Les ministres professent qu'une expansion économique véritable des pays bénéficiaires doit reposer sur des programmes soigneusement établis, grâce au recensement des besoins et des ressources desdits pays. De plus, les ministres ont exprimé le vœu que la Commission d'aide au développement permette d'obtenir une meilleure coordination des programmes d'aide bilatérale, et que les pays donateurs s'appliquent à résoudre en commun des problèmes particuliers d'aide au développement économique. Au cours de la réunion ministérielle, les représentants du Canada ont défini le rôle important que l'OCDE doit jouer dans ce domaine, et ont insisté sur le besoin d'établir un juste équilibre entre la conscience de l'urgence des problèmes de développement et leur complexité.

Sans doute, les résultats les plus importants de la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE se rapportent à la croissance économique des États membres de l'Organisation au cours des dix prochaines années. Dans une conférence de presse donnée à l'issue de la dernière séance, M. Fleming a déclaré:

Au cours des séances qui se sont terminées aujourd'hui nous avons reconnu que nous ne pourrions atteindre nos objectifs que grâce à la croissance des économies. Comme le signale le communiqué: "une fois assurées la stabilité des prix et les réserves d'investissement, un taux de croissance rapide encourage le développement harmonieux de l'économie internationale, accélère la libération des échanges commerciaux, permet un relèvement des



normes de vie et garantit un emploi satisfaisant de la main-d'œuvre. De plus, grâce à ce taux rapide, les pays industrialisés contribueront efficacement au développement des pays sous-développés". En conséquence, nous nous fixons, de 1960 à 1970, un objectif de croissance de 50 p. 100 pour le produit national brut global des vingt pays membres. Il s'agit là d'un objectif global, et le taux de croissance pourra varier d'un pays à l'autre, et d'une année à l'autre. Si cet objectif est atteint, le produit national brut réel des membres de l'OCDE passera d'environ 850 milliards à plus de 1,200 milliards de dollars. Mais il faudra obtenir un équilibre de la balance des paiements, une stabilité des prix et des politiques commerciales, financières et fiscales convenables.



60984 81800

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20062093 1